

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **22 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

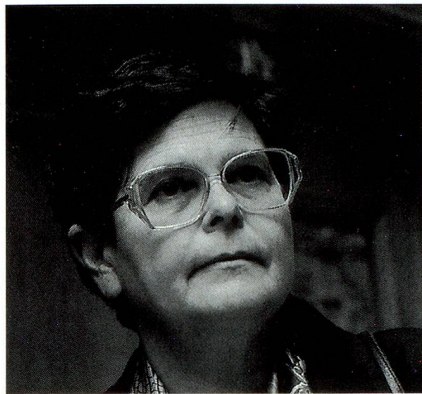
Forum

La Suisse vue d'en haut **4**

Pages officielles

L'assurance sociale en Suisse **9**

Politique



Ruth Dreifuss (Photo: Bosshardt)

Les partis politiques: PSS **11**

Page de couverture

A l'aide de techniques de pointe, il est possible, à partir de prises de vue de satellites, de reproduire une image fidèle d'un pays ou même d'une région – ici, par exemple, de la Suisse centrale.
(Photo: © ESA, Imsat Genève 1995)

I M P R E S S U M

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 22^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 310000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Alice Baumann (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral. Rédacteur des Communications officielles: Paul Andermatt (ANP), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 10, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

«**«** Chers compatriotes à l'étranger, chers lecteurs et lectrices de la «Revue Suisse». Après presque cinq ans pendant lesquels j'ai eu l'honneur de diriger le Service des Suisses de l'étranger, qui est rattaché au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), j'assumerai au début de 1995 une nouvelle fonction en qualité de consul général à Hong-Kong. C'est pourquoi j'aimerais, par ces quelques lignes, prendre congé de vous.

Pendant la durée de mes fonctions, j'ai eu le grand privilège de vivre des innovations importantes qui ouvrent de nouvelles voies pour les Suisses de l'étranger, à savoir le droit de vote par correspondance, la nouvelle présentation de la «Revue Suisse» et la publication de l'«Aide-mémoire pour les Suisses de l'étranger». Au cours de mon activité, je me suis rendu compte de la grande importance que revêtent, pour vous tous qui vivez à l'étranger, les informations sur notre pays. Je crois pouvoir affirmer qu'avec l'«Aide-mémoire» et la «Revue Suisse» nouvelle formule, nous avons réalisé dans ce domaine un grand progrès. Je peux déduire des nombreux échos reçus que la «Revue Suisse» est aujourd'hui beaucoup plus appréciée. Alors qu'une équipe de rédaction de valeur veille au maintien de la bonne qualité de cette revue, nous nous efforcerons, du côté du DFAE, de continuer à vous faire parvenir gratuitement la «Revue Suisse» plusieurs fois par an.

Il est important de se rappeler de temps à autre que la Confédération est prête à prendre à sa charge les frais qu'entraîne l'information des Suissesses et Suisses de l'étranger (comme on le sait, l'«Aide-mémoire pour les Suisses de l'étranger», qui fait l'objet d'une forte demande, est remis gratuitement à tous les intéressés). C'est important et nécessaire,

mais cela ne va nullement de soi, comme on le constate en faisant des comparaisons avec les autres pays.

Certes, le nombre des personnes qui se sont inscrites pour pouvoir exercer le droit de vote par correspondance a heureusement augmenté à plus de 50 000. Mais il me semble qu'elles pourraient être encore beaucoup plus nombreuses. Quand l'on songe que, lors du dernier recensement des Suissesses et Suisses de l'étranger, au 1^{er} juillet 1994, presque 392 000 personnes à l'étranger auraient eu le droit d'exercer le droit de vote, on constate qu'il existe là encore un énorme potentiel inutilisé. Je saisis cette occasion pour encourager tous ceux qui n'ont pas encore fait ce pas à s'inscrire auprès de la représentation suisse la plus proche (ambassade ou consulat) pour pouvoir exercer le droit de vote et contribuer ainsi activement à façonner l'avenir de notre pays.



Lors des nombreux contacts que j'ai eus avec nos compatriotes dans le monde entier, il y a surtout une chose qui m'a fortement impressionné, c'est leur attachement à la Suisse. Pour notre part, nous nous emploierons à maintenir et si possible à développer cet attachement. Je peux dire par expérience que vous bénéficiez en Suisse d'un énorme capital de sympathie et de bienveillance. Dans notre pays, la «Cinquième Suisse» n'est pas un vain mot. Cependant, le respect et la sympathie mutuels ne se développent pas tout seuls. Il faut que des deux côtés l'on fasse continuellement de nouveaux efforts pour les maintenir. Avec mes meilleurs vœux.

Rolf Bodenmüller